

Voyager en avion tout en utilisant un ventilateur: sondage auprès des utilisateurs de ventilateurs

Le Réseau International des Utilisateurs de Ventilateurs (IVUN) veut comprendre la profondeur et l'ampleur des problèmes que vous rencontrez quand vous voyagez en avion dans le monde entier tout en utilisant un ventilateur. Notre but ultime est d'améliorer la capacité des utilisateurs de ventilation mécanique à domicile de sorte qu'ils puissent voyager et mener une vie autonome.

Si vous utilisez un ventilateur volumétrique, à deux niveaux et/ou à multi fonctions, nous vous prions de bien vouloir compléter ce questionnaire. Notre objectif est de déterminer l'étendue et le sérieux des problèmes que pose l'utilisation de ventilateurs en voyage et de voir si les utilisateurs de ventilateurs souhaitent que nous traitions ces questions de façon efficace.

Nous voulons connaître vos expériences et vos avis si vous utilisez un ventilateur volumétrique, à deux niveaux et/ou à multi fonctions. Si vous utilisez une ventilation en pression positive continue, ou CPAP, merci de ne pas compléter ce questionnaire.

1) Dans quel pays vivez-vous?

Si vous vivez aux Etats-Unis, dans quel état?

2) J'utilise un ventilateur mécanique à la maison:

- 24 heures sur 24
- La nuit
- Au repos ou pour la sieste dans la journée

3) J'ai besoin d'utiliser mon ventilateur en avion:

- Chaque fois que je prends l'avion
- Si le vol dure plus de 3 à 5 heures
- Si le vol dure plus de 6 heures
- Je pense devoir utiliser un ventilateur lors d'un prochain vol

4) J'ai besoin d'oxygène:

- Chaque fois que je prends l'avion
- Si le vol dure plus de 3 à 5 heures
- Si le vol dure plus de 6 heures
- Je n'utilise pas d'oxygène quand je prends l'avion (allez directement à la question 5)

Avez-vous eu des difficultés à utiliser de l'oxygène à bord?

- Non
- Oui

Si oui, veuillez expliquer:

5) Quand avez-vous pris l'avion et avez-vous eu besoin d'utiliser votre ventilateur pour la dernière fois?

- Au cours des 12 derniers mois
- Il y a entre 1 et 2 ans
- Il y a entre 3 et 5 ans
- Il y a entre 6 et 10 ans
- Jamais. Pourquoi?
 - Le besoin ne s'est pas présenté
 - Cela crée trop de complications
 - C'est trop cher

Autre raison:

6) S'il n'y avait pas de complications, combien de fois par an voyageriez-vous?

- Aucune
- Entre 1 et 3 fois
- Entre 4 et 6 fois
- Plus de 7 fois

7) Vous a-t-on déjà refusé l'accès à un vol parce que vous vouliez utiliser votre ventilateur durant le voyage en avion?

- Non (allez directement à la question 8)
- Oui

Nom de la compagnie aérienne: En quelle année:

Nom du ventilateur:

Pour quelle raison?

Combien de temps à l'avance vous a-t-on informé(e) que vous ne seriez pas autorisé(e) à monter à bord?

Vous a-t-on proposé d'autres options pour voyager?

8) Avez-vous déjà eu des expériences positives en utilisant votre ventilateur en avion?

- Non (allez directement à la question 9)
- Oui

Quels facteurs ont contribué au succès de cette expérience? Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent:

- Pré-planification
 - Avis/coopération du médecin
 - Personnel, à la réservation, de la compagnie aérienne
 - Personnel, à la porte d'embarquement, de la compagnie aérienne
 - Certificat rédigé par le fabricant
 - Personnel, à bord, de la compagnie aérienne
 - Compagnons de voyage, assistants personnels
- Autres:

9) Pourquoi voyagez-vous ou avez-vous voyagé en avion? Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent:

- Travail/Emploi
- Bénévolat
- Fêtes/Vacances
- Sport (ex: compétition de hockey en fauteuil roulant, concours international de danse, etc.)

Autres:

10) Quand avez-vous pris l'avion en emportant votre ventilateur, sans l'utiliser, pour la dernière fois?

- Au cours des 12 derniers mois
- Il y a entre 1 et 2 ans
- Il y a entre 3 et 5 ans
- Il y a entre 6 et 10 ans
- Jamais. (allez directement à la question 11)

Avez-vous rencontré des problèmes avec les compagnies aériennes?

- Non
- Oui

Si oui, lesquels?

Avez-vous des difficultés physiques pendant le vol?

- Non
- Non, mais je me sentais peu sûr(e) de moi et peu en sécurité
- Difficultés à respirer
- Battements de cœur anormaux (trop rapides, trop lents)
- Maux de tête
- Étourdissements
- Quintes de toux inhabituelles
- Impossibilité de conserver l'esprit clair/de rester réveille(e)

Autre:

11) Savez-vous que pour prendre l'avion en utilisant un ventilateur, il faut faire inspecter et certifier son ventilateur ?

Cette démarche est effectuée par le fabricant.

- Oui
- Non

Quel type de ventilateur utilisez-vous?

Votre type de ventilateur est-il certifié?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Possédez-vous une copie du document qui certifie l'utilisation de l'équipement de votre ventilateur durant le vol?

- Non
- Oui

Comment l'avez-vous obtenue?

Possédez-vous une copie du document qui certifie l'utilisation de la pile interne de l'équipement de votre ventilateur?

- Non
- Oui

Comment l'avez-vous obtenue?

Possédez-vous une copie du document qui certifie l'utilisation de la pile externe de l'équipement de votre ventilateur?

- Non
- Oui

Comment l'avez-vous obtenue?

- 12) Ci-dessous, voici la description des « réglementations » actuellement en vigueur, telles que nous les comprenons. Veuillez les lire et nous donner votre opinion sur les démarches à entreprendre à l'avenir. (Veuillez noter : il apparaît que, pour de nombreux responsables politiques et d'autres groupes, l'utilisation d'un ventilateur et l'utilisation d'oxygène sont la même chose.)

Aux Etats-Unis, le Département des Transports a publié la déclaration suivante : Les transporteurs ne sont pas dans l'obligation de fournir les services ou équipements suivants, mais au cas où ils choisiraient de les fournir, ils peuvent exiger des voyageurs de les notifier 48 heures avant le vol et de faire enregistrer leurs bagages une heure à l'avance : branchement d'un respirateur à l'approvisionnement électrique de l'avion.

Dans les documents de l'Union Européenne, il n'est pas fait mention particulière de l'utilisation d'un ventilateur au cours d'un voyage en avion. Le texte qui en fait le plus état mentionne que les personnes handicapées ne peuvent se voir refuser le transport pour motif de handicap ou de manque de mobilité, sauf pour des raisons justifiées par la sécurité et définies par la loi. Selon les propos rapportés des utilisateurs de ventilateurs, ni le terme « sécurité » ni les réglementations auxquelles celui-ci s'applique ne sont définis dans les documents de l'Union Européenne.

Veuillez cocher, parmi les affirmations suivantes, toutes celles qui représentent votre opinion.

- Les réglementations doivent être modifiées pour exiger le branchement sur tous les vols aériens.
- Les réglementations de l'Union Européenne devraient être plus claires.
- Malgré leur manque de clarté, ces réglementations me permettent de « négocier » avec les compagnies aériennes.
- Si le Réseau International des Utilisateurs de Ventilateur (IVUN) abordent ces questions avec les compagnies aériennes, je crains que cela n'ait pour résultat que les compagnies choisiront de ne pas accommoder l'usage des ventilateurs lors des voyages.
- Du fait qu'un nombre grandissant d'avions sont équipés de prise de branchement pour ordinateurs, nous devrions pouvoir utiliser une prise de branchement pour ventilateurs, si elle existe. Ceci devrait être une option automatique.
- Les compagnies aériennes se doivent d'améliorer la formation de leurs employés dans l'utilisation des ventilateurs en avion.
- Il serait bon de clarifier les réglementations, mais ce n'est pas une priorité pour moi.

m'importe beaucoup plus, en tant qu'utilisateur de ventilation mécanique à domicile.

- 13) Veuillez partager avec nous toute information supplémentaire, pour que nous puissions connaître les difficultés que les utilisateurs de ventilation rencontrent quand ils voyagent. Vous n'y êtes pas obligé(e), mais nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer votre nom et votre adresse électronique, pour que nous puissions vous contacter ultérieurement pour des questions supplémentaires.